

Le Directeur général

Réf : A-20-182 Beaurieux
Affaire suivie par : Laura PORTÉCOP
Service Régional d'Evaluation des Risques Sanitaires
Téléphone : 03.62.72.79.29
ARS-HDF-SRERS@ars.sante.fr

Lille, le 17/03/2020

Objet : Contribution de l'ARS à l'examen au cas par cas de la modification du PLU de Beaurieux (02)

Par courriel reçu le 18 février 2020, vous avez sollicité l'Agence Régionale de Santé (ARS) concernant l'examen au cas par cas de la modification du PLU de Beaurieux.

Les modifications règlementaires concernent exclusivement les zones bâties ou à urbaniser en terme de stationnement, d'occupation des sols, d'aspect extérieur.

Le projet de modification du PLU de Beaurieux ne nécessite pas, pour l'ARS, une évaluation environnementale.

Pour le directeur général de l'ARS et par délégation,

Le Responsable du service régional
d'évaluation des risques sanitaires,



Christophe HEYMAN

Monsieur le Préfet des Hauts-de-France
Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Service IDDEE
44 rue de Tournai – BP 256
59019 Lille cedex